

Amélioration du parc privé – Subventions pour les propriétaires occupants / propriétaires bailleurs



La Roche-sur-Yon Agglomération

Amélie MITRI

Service Habitat et Hébergement
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85 021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 72 78 10 94
amelie.mitri@larochesuryon.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Programme Local de l'Habitat 2017-2022 a été approuvé par délibération du 24 février 2017.

La Roche-sur-Yon a mis en place un nouveau dispositif d'aides à l'habitat privé qui a été approuvé par délibération du 14 décembre 2016 et modifié par délibération du 14 décembre 2021.

La Roche-sur-Yon Agglomération a mis en œuvre un Programme d'Intérêt Général de Lutte contre la précarité dans le logement en janvier 2017. Il a été transformé en OPAH en janvier 2018. Au 1^{er} janvier 2021, une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat a été lancée avec la poursuite des mêmes objectifs :

- Résorber l'habitat indigne, la précarité énergétique,
- Améliorer les logements et prévenir leur dégradation,
- Adapter les logements à la perte d'autonomie.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

La Roche-sur-Yon Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants ou locataires sous conditions de ressources. Propriétaires bailleurs.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Pour les PO : Selon plafonds de ressources et types de travaux
- Pour les PB : obligation de conventionnement du logement
- Logement de plus de 15 ans et doit être occupé au titre de résidence principale
- Travaux doivent être réalisés en cohérence avec le diagnostic technique et social du dossier
- Travaux réalisés par des professionnels

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Opérateurs agréés, organismes bancaires, ANAH, Agence Immobilière à vocation sociale, Action Logement, Adile.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022

- La dotation initiale des crédits délégués Anah 2022 est de : 1 366 157 €.
- Le budget de La Roche-sur-Yon Agglomération s'élève à 628 490 €.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2021 :

	Montant total des aides	Nombre de logements financés
Crédits Anah	1 382 117 €	356
Crédits La Roche-sur-Yon Agglomération	466 757 €	